

Les forages gaziers menaceront la vie marine de la mer Méditerranée

Dossier de la rédaction de H2o
February 2011

Les sociétés de forage se bousculent dans le Bassin du Levant, en Méditerranée orientale, pour commencer à exploiter les énormes champs de gaz qui y ont été découverts. Les inquiétudes sur les dégâts irréversibles que subirait la biodiversité marine exceptionnelle de cette zone, ainsi que les restrictions légales sur l'exploitation en haute mer, sont ignorées à ce jour. "Les fonds de la mer du Levant foisonnent d'une vie d'un genre unique", explique le Dr Sergi Tudela, responsable du programme pêche du WWF Méditerranée. "Une fois qu'un forage a été réalisé dans un micro-écosystème unique, celui-ci peut mettre un millénaire ou plus avant de croître à nouveau. Le WWF condamne vigoureusement le forage aveugle dans ce haut lieu de la biodiversité car il est susceptible de créer des dommages irréversibles."

Le gisement d'hydrocarbures, baptisé Léviathan, a été découvert récemment à 135 kilomètres au large des côtes d'Israël. C'est le plus vaste gisement d'hydrocarbures en eaux profondes découvert depuis dix ans. Le gisement de l'Ouest du Delta du Nil, découvert plus tôt cette année, est quant à lui situé dans les eaux égyptiennes, à 80 kilomètres au nord-ouest d'Alexandrie. Or ces deux zones abritent un écosystème marin unique et délicat, d'une grande richesse biologique, où l'on retrouve des espèces rares d'éponges de haute mer, de vers, de mollusques et de coraux d'eaux froides, dont certains sont protégés de plusieurs milliers d'années. Le Bassin du Levant est une zone hautement protégée par l'interdiction de la pêche au chalut au-delà de 1 000 mètres de profondeur. Elle comprend aussi deux zones de pêche réglementées où les activités potentiellement dangereuses sont limitées, en raison de la valeur des fonds marins et de leur fragilité. La zone du Delta du Nil, qui abrite une communauté biologique unique, a été désignée comme ASPIM - aires spatialement protégées d'importance méditerranéenne, par le programme d'Action pour la Méditerranée de la Convention internationale de Barcelone.

La directive cadre Stratégie pour le milieu marin de l'Union Européenne appelle aussi les États membres à protéger l'environnement marin au niveau européen et international de toute activité humaine susceptible d'avoir un impact significatif sur l'environnement marin. Elle les oblige en particulier à atteindre ou maintenir un bon état environnemental dans la Méditerranée, y compris dans la Mer du Levant. Le WWF appelle les États de la Méditerranée orientale, en particulier Chypre, l'Égypte, Israël et le Liban, et l'UE, à s'assurer que les normes environnementales les plus hautes soient définies, tant pour les forages exploratoires que pour l'exploitation commerciale future de ces gisements de haute mer en Méditerranée orientale. Il existe plusieurs accords légalement contraignant qui obligent les pays à faire des EIE (études d'incidences environnementales) complètes avant que l'exploration gazière ou pétrolière ne soit approuvée. Le plus récent est l'Offshore Protocol selon lequel les contrats doivent être encore plus stricts pour les zones spatialement protégées, comme celles concernées par ces nouveaux gisements d'hydrocarbures. "Avant qu'une quelconque société d'exploration gazière ne mette un pied dans cette partie de la Méditerranée, des EIE complètes et prudentes doivent

spécifiquement évaluer les effets potentiels du forage sur l'intégrité, la structure et le fonctionnement des écosystèmes marins", rajoute le Dr Tudela.

Dans les eaux françaises des prospections inquiétantes sont également en cours. En novembre, le navire Bergen Surveyor de la société anglaise Melrose, profitant d'un permis accordé par le ministre Jean-Louis Borloo avant son départ, a réalisé une campagne de prospections sismique à proximité immédiate du sanctuaire Pelagos pour la protection des mammifères marins du parc national de Port-Cros. Ces campagnes menées avec des canons sismiques ont un impact acoustique considérable sur les contacts qui sont des espèces protégées. Mais elles débouchent surtout sur des perspectives extrêmement sombres si elles étaient suivies d'une phase d'exploitation éventuelle. Dans cette zone de la Méditerranée ce serait une véritable catastrophe.

WWF France - 04-02-2011